

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du Village de Warden tenue le mercredi 5 mai 2021, à 18h30, à la mairie du Village de Warden sise au 172, rue Principale à Warden.

Présences : Monsieur Philip Tétrault, maire
Monsieur Serge Blanchard, conseiller, poste numéro 1
Madame Normande Hébert, conseillère poste numéro 2
Madame Barbara Talbot, conseillère, poste numéro 4
Monsieur Martin Labrecque, conseiller, poste numéro 5
Madame Lorrie Wheeler, conseillère, poste numéro 6

Absences :
Monsieur Jean-Claude Beaumont, conseiller, poste numéro 3

Le conseil formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Philip Tétrault.

Était également présent : Monsieur Robert Désilets
Directeur général et secrétaire-trésorier

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 18h38, monsieur le maire, Philip Tétrault déclare la séance ouverte **(à noter que cette séance se déroule sur Zoom vidéo suite aux nouvelles directives gouvernementales à cause de la 3^e vague de la pandémie Covid-19) sans cesse grandissante. Seuls le maire et le directeur général sont présents à la salle du conseil.**

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-05-068

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert
Appuyée par : Monsieur Serge Blanchard
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte l'ordre du jour en y ajoutant le point 5.2 tel que présenté.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2021;

2021-05-069

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2021

Sur une proposition de : Madame Barbara Talbot
Appuyée par : Madame Lorrie Wheeler
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte le procès-verbal de séance ordinaire du 7 avril 2021 tel que présenté.

ADOPTÉE

3.2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 avril 2021;

2021-05-070 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 AVRIL 2021

Sur une proposition de : Monsieur Serge Blanchard
Appuyée par : Monsieur Martin Labrecque
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte le procès-verbal de séance extraordinaire du 14 avril 2021 tel que présenté.

ADOPTÉE

3.3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 avril 2021;

2021-05-071 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 AVRIL 2021

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert
Appuyée par : Madame Lorrie Wheeler
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte le procès-verbal de séance extraordinaire du 22 avril 2021 tel que présenté.

ADOPTÉE

4. Correspondance

Le conseil constate le dépôt et accuse réception des éléments de correspondance ci-dessous présentés :

- 4.1. Ministère des Transports
- 4.2. MRC La Haute-Yamaska :
 - 4.2.1 Le préfet de la MRC de la Haute-Yamaska a reçu le vaccin Astrazeneca contre la Covid-19;
 - 4.2.2 Distribution de compost à l'écocentre de Waterloo;
- 4.3. MAMH
- 4.4. Val d'Akor - Installations de nichoirs pour différent type d'oiseau ;
- 4.5. Sûreté du Québec – Bulletin d'information policière;

5. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

- 5.1 Audit de performance – Rapport d'audit portant sur la formation en éthique et en déontologie des membres du conseil municipal;

2021-05-072 AUDIT DE PERFORMANCE – RAPPORT D'AUDIT PORTANT SUR LA FORMATION EN ÉTHIQUE ET EN DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL;

ATTENDU QUE la Commission Municipale du Québec a procédé en début d'année 2021 à un audit des municipalités concernant l'éthique et la déontologie;

ATTENDU QUE le directeur général présente une lettre adressée aux membres du conseil reçu de la Commission municipale présentant les constatations qui se dégagent de l'audit;

ATTENDU QUE le directeur général présente aussi aux membres du conseil le rapport provincial de l'audit de conformité reçu par la Commission municipale;

ATTENDU QU' à la demande de la Commission municipale le directeur général a signé un engagement aux recommandations faite par la Commission municipale concernant un plan d'action concernant la formation des élus(es) face à l'Éthique et la Déontologie;

Sur la proposition de : Madame Normande Hébert

Appuyé par : Monsieur Serge Blanchard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité du village de Warden accepte l'engagement aux recommandations faite par la Commission municipale signé par son directeur général le 28 avril dernier;

ADOPTÉE

5.2 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie;

2021-05-073

JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE;

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT QU'Il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée :

Sur la proposition de : Madame Barbara Talbot

Appuyé par : Madame Normande Hébert

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité de Warden appui les efforts de la Fondation Émergence et souligne le 17 mai Journée Internationale contre l'Homophobie et la Transphobie.

ADOPTÉE

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

6.1. Conciliation bancaire au 30 avril 2021

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil la conciliation bancaire au 30 avril 2021 indiquant un solde aux livres de 2 424.96 \$.

2021-05-074

APPROBATION DE LA CONCILIATION BANCAIRE

Sur une proposition de : Monsieur Serge Blanchard

Appuyé par : Monsieur Martin Labrecque

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden approuve la conciliation bancaire au 30 avril 2021, telle que présentée.

ADOPTÉE

6.2 Rapport budgétaire au 30 avril 2021

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport budgétaire comparatif au 30 avril 2021 indiquant des revenus de 447,878.16\$ et des dépenses de fonctionnement de 145 147.19 \$

6.3 Approbation des comptes payés au 30 avril 2021

2021-05-075

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 30 avril 2021

Sur une proposition de : Madame Lorrie Wheeler

Appuyé par : Madame Normande Hébert

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte les paiements effectués du 1^{er} au 30 avril 2021 totalisant 427 772.66 \$ tels que présentés ci-après :

Comptes payés	425,795.06 \$
---------------	---------------

Salaires nets payés	1,977.60 \$
---------------------	-------------

ADOPTÉE

6.4 Approbation des comptes à payer au 30 avril 2021

2021-05-076

APPROBATION DES COMPTES À PAYER AU 30 AVRIL 2021

Sur une proposition de : Monsieur Martin Labrecque

Appuyé par : Madame Barbara Talbot

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte les comptes à payer totalisant 501 511.42 \$ présentés ci-après et en autorise le déboursé :

Liste des comptes à payer au 30 avril 2021

nom	description	montant	Total
M.Fernand Auclair	nettoyage printemps	150,00	
	déneigement	250,00	400,00
Avizo Experts-Conseils	surveillance chantier	10 565,95	10 565,95
Julie Guilmain	honoraire professionnel	425,40	425,40
Comptoir Agricole Waterloo	achat chlore	45,88	45,88
TGC Inc.	trav.mise aux normes	435 482,51	435 482,51
Labo.de la Montérégie Inc.	analyse matériaux	1 851,10	1 851,10
Paul Lussier	frais de déplacement	48,00	
	frais de déplacement	48,00	
	achat divers outils	82,61	
	frais de déplacement	52,00	
	frais de déplacement	48,00	278,61
Yvon Thomas	frais de déplacement	31,00	31,00
Groupe Sécurité Alarma Inc.	centrale d'alarme	259,04	259,04
Ville de Waterloo	entente incendie	20 183,80	20 183,80
D.Touchette arp.-géomètre	honoraire professionnel	4 000,00	
	honoraire professionnel	350,67	4 350,67
Hydro-Québec	9 rue du Moulin	32,27	
	usine eaux usées	546,69	
	rue du Réservoir	150,52	
	112 rue Principale	35,70	
	172 rue Principale	1 276,20	2 041,38
Serv.R.Lussier (Div.Déneig)	sablage hivernal	252,95	252,95
Aquatech	prise en charge eaux usées	291,89	
	prise en charge eau potable	1 684,45	1 976,34
Philip Tétreault	achat terrain	22 219,56	22 219,56
Plac.G.Lavoie Inc.	honoraire professionnel	1 090,83	1 090,83
Blanchard Serge	frais de poste	14,88	
	frais de poste	41,52	56,40
			501 511,42

ADOPTÉE

6.5 Faits saillants du rapport financier au 31 décembre 2020;

2021-05-077

RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2020;

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire a le devoir de faire rapport aux citoyens des saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant.

Le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2020;

Les états financiers 2020 ont été vérifiés par la firme de vérificateur externe Jérémy Joyal-Deslandes CPA Inc. société de comptables professionnels agréés et le rapport de l'auditeur indépendant a été déposé en séance extraordinaire du 22 avril 2021 de même que le document intitulé "Rapport consolidé de l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la municipalité de Warden, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Warden au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financier nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Revenus (Fonctionnement et investissement)

	Budget 2020	Réalisations 2020
Revenus de taxes	399 226	405 585
Transferts	7 929	24 094
Services rendus	400	275
Imposition de droits	7 695	10 104
Amendes et pénalités		520
Autres revenus d'intérêts	4 700	4 341
Autres revenus		2 060
Total Revenus	419 950	446 979

Charges

Administration générale	126 367	125 718
Sécurité publique	67 145	64 700
Transport	83 034	91 865
Hygiène du milieu	87 542	123 464
Santé et bien être		115
Aménagement urbanisme	24 298	31 289
Loisirs et culture	31 564	29 908
Total des charges	419 950	467 059

Excédent (déficit) de L'Exercice

(20 080)

Traitement des élus municipaux

Tel que requis par la loi sur le traitement des élus municipaux, voici le traitement des élus de la municipalité;

Reçu de la municipalité Annuellement :

Poste	Rémunération Total	Allocation
Maire	6,005,71	3 002,86
Conseiller	2,001.90	1 000.95
Maire suppléant	600.57	300.29

Reçu de la MRC de la Haute-Yamaska:

Le maire siège au conseil de la MRC et reçoit

13,249.16 6,624.59

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert
Appuyée par : Monsieur Serge Blanchard
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte le rapport des faits saillants du rapport financier audité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020 ;

ADOPTÉE

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE, INCENDIE)

7.1. Rapport mensuel du service de sécurité incendie d'avril 2021;

Le directeur général dépose le rapport mensuel du service incendie.

7.2. Journée mondiale de la Croix-Rouge;

2021-05-078

JOURNÉE MONDIALE DE LA CROIX-ROUGE;

Attendu que la Croix-Rouge fait ici à la municipalité de Warden ce qu'elle fait partout ailleurs dans le monde, c'est à dire venir en aide aux sinistrés;

Attendu qu'en moyenne trois fois par jour au Québec, soit toutes les neuf heures, une équipe de bénévoles de la Croix-Rouge est mobilisée pour venir en aide à des gens dont la vie a basculé à la suite d'un sinistre;

Attendu que la population de la municipalité de Warden peut compter sur une équipe de bénévoles formés et spécialisés, prêts à intervenir en tout temps;

Attendu qu'en cas de catastrophe, la Croix-Rouge se prépare et prédispose de l'équipement d'urgence partout au Québec et aide aussi la population à se préparer en offrant des programmes comme *Prévoir l'imprévisible*;

Attendu que la Croix-Rouge joue un rôle de premier plan en matière de prévention en offrant à la population des moyens de sauver des vies grâce à des programmes comme *Croix-Rouge natation*, *Secourisme avancé* ou *Gardiens avertis*;

Sur une proposition de : Monsieur Serge Blanchard
Appuyé par : Madame Normande Hébert
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité de Warden, Proclame le 8 mai ,journée internationale de la Croix-Rouge.

QUE le conseil de la municipalité de Warden, profite de cette occasion pour remercier tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour venir en aide à des personnes vulnérables ici, en région et partout ailleurs au Canada.

ADOPTÉE

8. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 Approbation du décompte progressif no.6 concernant les travaux de mises aux normes en eau potable;

2021-05-079

APPROBATION DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NO.6 CONCERNANT LES TRAVAUX DE MISES AUX NORMES EN EAU POTABLE;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden a obtenu le 8 octobre 2019 ces certificats d'autorisation auprès du ministère de L'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en lien avec son projet de mise aux normes des infrastructures de production et de distribution d'eau potable;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden a obtenu du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation une lettre daté du 12 août 2020 confirmant l'aide financière en lien avec son projet de mise aux normes des infrastructures de production et de distribution d'eau potable suite à la demande de la municipalité au programme PRIMEAU, sous-volet 1.2 concernant le projet de mise aux normes de l'approvisionnement en eau potable via la résolution 2019-10-128 lors de la séance régulière du 22 octobre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden a obtenu le 4 septembre 2020 l'approbation de son règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden est allée en appel d'offres publiques sur SEAO pour la réalisation de son projet de mise aux normes des infrastructures de production et de distribution d'eau potable et dont l'ouverture à eu lieu le jeudi 11 juin 2020 à 11 heures à l'hôtel de ville de la municipalité;

ATTENDU QUE trois soumissionnaires ont déposé une offre de service sur ce projet, soit TGC Inc, Entreprise G.N.P. Inc. et Excavation St-Pierre et Tremblay Inc.

ATTENDU QUE la firme TGC en est sortie, le plus bas soumissionnaire conforme et dont la municipalité du village de Warden lui a octroyé le contrat;

ATTENDU QUE la firme TGC présente à la municipalité du village de Warden son **décompte progressif no.6** au montant de **435,482.51 taxes incluses**;

ATTENDU QUE la firme AVIZO mandatée pour la surveillance de ce chantier recommande le paiement du décompte progressif no.6 tel que présenté;

Sur une proposition de : Monsieur Serge Blanchard
Appuyé par : Monsieur Martin Labrecque
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden accepte la recommandation de la firme Avizo mandatée pour la surveillance chantier et autorise son directeur général à faire le paiement à l'entreprise TGC du **décompte progressif no.6** au montant de **435,482.51 \$**

ADOPTÉE

8.2 Approbation du décompte progressif no.8 concernant la surveillance des travaux de mise aux normes en eau potable;

2021-05-080

APPROBATION DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NO.8 CONCERNANT LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES EN EAU POTABLE;

ATTENDU QUE la firme Avizo nous présente son décompte progressif no.8 pour un montant de 10 565.95 \$ taxes incluses concernant la surveillance chantier des travaux de mises aux normes en eau potable;

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert
Appuyé par : Madame Lorrie Wheeler
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden accepte le décompte progressif no.8 au montant 10,565.95 \$ taxes incluses de la firme Avizo et autorise son directeur général à faire le paiement.

ADOPTÉE

8.3 Octroi contrat de travaux de pavage sur la rue du Pont suite à l'appel d'offres public qui a eu lieu le jeudi 8 avril 2021;

2021-05-081

OCTROI CONTRAT DE TRAVAUX DE PAVAGE SUR LA RUE DU PONT SUITE À L'APPEL D'OFFRES PUBLIC QUI A EU LIEU LE JEUDI 8 AVRIL 2021;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden a inscrit des travaux de réfection de la rue du Pont lors de sa dernière programmation TECQ 2019-2023;

ATTENDU QU'un appel d'offres par invitation a été lancé le 31 mars dernier;

ATTENDU QUE trois soumissionnaires ont été invité à soumissionner, soit Pavage Maska Inc, Sintra Inc et Eurovia Québec Inc.;

ATTENDU QUE la municipalité de Warden demandait un prix pour l'exécution des travaux avec une paveuse et aussi un prix avec deux paveuses;

ATTENDU QUE chaque soumissionnaire invité a déposé son offre suivant les demandes de la municipalité lors de l'ouverture des soumissions fixées au jeudi 8 avril 2021 à 11 heures;

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert
Appuyé par : Madame Barbara Talbot
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden octroie le contrat de pavage sur la rue du Pont au plus soumissionnaire conforme soit l'entreprise **Sintra Inc. région Montérégie Rive-Sud**, et choisi **l'option de pavage à deux paveuses** au montant de 80,281.29 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

9.1 Adoption règlement no.2021-154 sur la tarification des services municipaux;

2021-05-082

ADOPTION RÈGLEMENT NO.2021-154 SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX;

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA HAUTE YAMASKA
MUNICIPALITÉ DE WARDEN

RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-154
FIXANT LES TAUX DE TARIFICATION CONCERNANT LES SERVICES MUNICIPAUX
DE LA MUNICIPALITÉ DE WARDEN POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné par **monsieur Jean-Claude Beaumont**, conseillé au **poste numéro 3** lors de la séance du 7 avril 2021;

Sur la proposition de : Monsieur Serge Blanchard

Appuyé par : Monsieur Martin Labrecque

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité de Warden adopte le règlement numéro 2021-154 fixant les taux de tarification concernant les services municipaux de la municipalité de Warden pour l'exercice financier 2021 et ordonne, décrète et statue ce qui suit :

Règlement G-100.1

Licence de chien (durée de vie de l'animal)	25\$
Perte ou bris de médaille	25\$
Constat d'infraction	(Voir G-100.1)
Permis de brûlage	Gratuit
Permis de vente de garage	Gratuit
Intervention SPAD (selon facture, maximum)	400\$
Colportage et sollicitation	500\$
Utilisation de feux d'artifices	Gratuit
Feu en plein air	Gratuit
Vente de garage	Gratuit

Règlement d'urbanisme

Générale	
Dérogation mineure	300\$
Demande de modification de zonage	850\$
Étude de modification du zonage	150\$
Si référendum	1000\$
Permis de lotissement	
Permis de lotissement	50\$ pour le 1 ^{er} lot, 10\$ pour les lots suivants
Permis de construction	
Construction d'une résidence unifamiliale isolée	100\$
Construction d'une habitation de deux logements et plus	150\$
Agrandissement ou transformation d'un bâtiment principal résidentiel	50\$
Construction, agrandissement ou transformation d'un bâtiment accessoire à un usage résidentiel	
- Si le coût des travaux est évalué à moins et égal à 5000\$	25\$
- Si le coût des travaux est évalué à plus de 5000\$	40\$
Permis de construction autres groupes d'usages	150\$
Construction bâtiment principal agricole, commercial, industriel	150\$
Construction bâtiment principal usage mixte incluant une partie résidentielle	150\$
Agrandissement ou transformation bâtiment principal agricole, commercial, industriel et usage mixte (incluant une partie résidentielle)	50\$
Construction bâtiment principal et accessoire public	Gratuit \$
Construction bâtiment accessoire agricole, commercial, industriel: cinquante	50\$
Agrandissement ou transformation bâtiment accessoire agricole, commercial, industriel	50\$
Construction d'une rue publique ou privée	100\$
Certificat d'autorisation	
Rénovations résidentielles	40\$
Rénovations industrielle, commerciale, agricole	50\$
Démolition	30\$
Déplacement d'une construction	30\$
Changement de l'usage ou de destination d'un immeuble	30\$
Captage des eaux souterraines	40\$
Installation septique (installation, modification, réparation)	50\$
Intervention sur la rive, le littoral des cours d'eau, aménagement d'un lac artificiel	30\$
Travaux de remblai et de déblai	20\$
Installation d'un bâtiment temporaire	Gratuit
Installation d'une enseigne	30\$
Installation d'une clôture, d'un mur de soutènement et d'une haie	Gratuit
Installation d'une piscine (hors-terre, creusée ou gonflable)	25\$
Aménagement de rampe ou d'équipement de personnes handicapées	10\$
Installation d'une éolienne	100\$
Installation d'un poêle à combustion extérieur	100\$
Abattage d'arbres	
Coupe commerciale de moins de 1 Ha	25\$

Coupe commerciale entre 1 Ha et 2 Ha	50\$
Coupe commerciale entre 2 Ha et 3 Ha	75\$

Services Municipaux

Centre Communautaire

Location de salle

Ajouter 25% au prix pour les non-résidents

Local	1 à 4 heures
Salle citoyen	75.00
Non résident	125.00
Cuisinière	20.00

Article 12 - Entrée en vigueur

Le présent règlement **entrera en vigueur** selon la loi et prend effet le **1^{er} mai 2021**.

Philip Tétraut
Maire

Robert Désilets
Directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS DE MOTION : 7 avril 2021
ADOPTION DU RÈGLEMENT 05 mai 2021
PUBLICATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR : 06 mai 2021

9.2 Rapport mensuel inspecteur;

Le directeur général dépose les rapports mensuels du mois d'avril des inspecteurs madame Julie Guilmain et monsieur Guillaume Lavoie.

9.3 Recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) en lien avec une demande de dérogation mineure en lien avec le lot 3 988 177;

2021-05-083

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) EN LIEN AVEC UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE EN LIEN AVEC LE LOT 3 988 177;

ATTENDU QU'une demande de dérogation portant le numéro DM-2021-01 concernant le - lot 3 988 177 à été déposé à l'inspecteur de la municipalité;

ATTENDU QUE la nature de la demande, vise l'emprise d'un chemin d'accès privé visant à desservir un futur développement résidentiel;

ATTENDU QUE le CCU a tenu une séance de travail sur cette demande le 28 avril dernier;

ATTENDU QUE le CCU considère que la nature de cette demande ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

EN CONSÉQUENCE,

il est **RÉSOLU QUE le CCU recommande** au Conseil de la municipalité du village de Warden, **d'accepter cette demande de dérogation mineure.**

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert

Appuyé par : Madame Lorrie Wheeler

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden après avoir pris connaissance du procès-verbal et des recommandations du CCU suite à leur rencontre du 28 avril dernier, accepte **la demande de dérogation mineure** présentée par le propriétaire du lot 3 988 177 sur la rue du Moulin à Warden.

ADOPTÉE

9.4 Offre de service pour la réalisation d'études fauniques et floristiques sur les lots sur les lots 3 988 368 et 3 988 743;

2021-05-084

OFFRE DE SERVICE POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES FAUNIQUES ET FLORISTIQUES SUR LES LOTS SUR LES LOTS 3 988 368 ET 3 988 743;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden est propriétaire d'environ 284,000 mètres carrés de terrain zoné vert actuellement et qui détient un potentiel intéressant pour un développement résidentiel ;

ATTENDU QUE la municipalité du Village de Warden désire préparer un dossier solide afin de présenter une demande d'exclusion à la zone agricole, le lot 3 988 368 dont elle est propriétaire ;

ATTENDU QUE la municipalité du Village de Warden après vérification et afin d'étoffer et de rassembler les informations pertinentes à une demande d'exclusion à la zone agricole, le lot 3 988 368 et le lot 3 988 743, et présenter une requête en collaboration avec la MRC Haute-Yamaska à la CPTAQ, doit faire réaliser une étude fauniques et floristiques complètes de ces lots;

Sur une proposition de : Madame Barbara Talbot

Appuyé par : Monsieur Serge Blanchard

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden mandate la firme Enviro-Guide A.L.Inc afin de préparer la réalisation d'une étude fauniques et floristiques complètes sur les lots 3 988 368 et 3 988 743 afin de rassembler l'information pertinente à la présentation d'une requête à la CPTAQ pour l'agrandissement du périmètre urbain en excluant ces lots de la zone agricole pour la somme de 15 444.00\$ plus les taxes applicables tel que l'offre de service présentée et dont une copie est jointe au document de cette séance.

QUE ces sommes n'ayant pas été inscrite lors de la présentation du budget d'opération 2021, soient prises à même le surplus accumulé.

ADOPTÉE

10. LOISIRS ET CULTURE

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-05-085

LEVÉE

Sur une proposition de : Madame Lorrie Wheeler
Appuyée par : Madame Normande Hébert
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la séance soit levée à 19h38

ADOPTÉE

Adopté ce 2 juin 2021

Robert Désilets
Directeur général et
Secrétaire-trésorier

Philip Tétrault
maire